

# Berger-Levrault s'empare de Neolink, une pépite du Web social

## MISE EN RELATION

L'éditeur de logiciels, très implanté dans les services publics, vient de mettre la main sur Neolink.

Cette jeune pousse enchaîne les succès avec ses applications de mise en relation d'allocataires du RSA avec des offres d'emploi.

Stéphane Frachet

— Correspondant à Tours

C'est une acquisition stratégique : l'éditeur de logiciels de gestion Berger-Levrault rachète Neolink, une start-up qui s'est fait connaître par son moteur de mise en relation entre les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) et les départements qui ont la charge de les insérer. Le montant de la cession n'a pas été révélé, mais Neolink approche les 2,7 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 35 salariés cette année. « Grâce à ce générateur de plates-formes d'intermédiation, qui combine l'intelligence artificielle et la géolocalisation, nous sortons du champ de la gestion », explique le PDG de Berger-Levrault, Pierre-



Neolink a essaimé dans une trentaine de départements, notamment auprès des plus concernés par le RSA, à savoir le Nord et les Bouches-du-Rhône. Photo Neolink

Marie Lehucher, à la suite de cette acquisition. La particularité de Neolink réside dans son modèle économique, qui n'est pas axé sur la commercialisation des données des utilisateurs. Le service est vendu directement à des institutions, et aussi à des banques ou des assureurs pour des services de mise en relation avec les assurés. Pour s'emparer de cette pépite du Web social primée à plusieurs reprises –

elle a reçu le prix de l'impact local par France Attractive en octobre dernier –, l'ETI de 1.700 salariés s'est imposée face à plusieurs autres sociétés de services numériques. « J'ai privilégié une cession à un groupe familial dont l'histoire remonte au XIX<sup>e</sup> siècle », insiste le cédant Akli Brahimi, soixante-trois ans, qui s'est engagé à rester un an auprès de Guy Beaudet, directeur de la stratégie de Berger-

Levrault et qui devient le nouveau directeur général de cette filiale.

Dans le sillage de l'application initiale Job41 dans le Loir-et-Cher, Neolink a essaimé dans une trentaine de départements, notamment auprès des plus concernés par le RSA, à savoir le Nord et les Bouches-du-Rhône. Dans le département pilote du Loir-et-Cher, qui compte 340.000 habitants et un taux de chômage maîtrisé à 7,3 %, il existe des

poches de précarité. « Comme dans beaucoup d'endroits, les personnes en difficulté rencontrent des freins à la mobilité. En inversant la responsabilité de la recherche, ce service a permis le retour à l'emploi de 136 allocataires en 2018, nous permettant d'économiser près de 1 million d'euros », témoigne récemment Nicolas Perruchot, président du Conseil départemental du Loir-et-Cher, qui a vu son budget RSA baisser.

Ancien patron d'un éditeur de logiciels dans le Nord, CMI, qu'il avait revendu à DL Software avant de créer Neolink, Akli Brahimi a implanté sa société au rez-de-chaussée d'un HLM de la ZUP de Blois. « C'est un point déterminant. Les équipes de Neolink savent de quoi elles parlent, elles sont à proximité de leurs utilisateurs », précise Pierre-Marie Lehucher, qui compte doubler l'effectif.

Neolink approche les 2,7 millions d'euros de chiffre d'affaires, avec 35 salariés cette année.

Berger-Levrault espère dupliquer la solution Neolink auprès de ses 51.000 clients, des collectivités et des organisations publiques, ainsi que des sociétés privées qui exercent un service public en France, au Canada et en Espagne. « La ville de Montréal se montre déjà très intéressée », avance Pierre-Marie Lehucher, qui estime que ce service a toute sa pertinence dans la santé et le maintien à domicile des personnes âgées, et bien sûr dans les services de l'emploi et de l'insertion sur lesquels planchent plusieurs gouvernements. ■